



**Low Impact Fishers of Europe**  
**Rue Abbé Cuypers 3**  
**1040 Bruxelles**  
**Belgique**

**Bruxelles, mercredi 8 novembre 2017**

### **LIFE vous exhorte à voter contre la levée des restrictions sur le chalutage électrique**

Le 21 novembre, les membres du Comité PECH (Pêche) du Parlement européen prévoient de voter sur la possibilité de lever les restrictions actuelles sur la pêche à impulsions électriques. LIFE vous exhorte vivement à voter contre cette mesure.

D'après LIFE, il devrait y avoir un moratoire sur l'octroi de ces licences. Nous estimons que ce type de chalutage ne devrait être autorisé que dans certaines conditions strictes, tel qu'un cadre de surveillance, contrôle et évaluation adapté.

Les licences actuelles pour le chalutage électrique devraient faire l'objet d'une (ré) évaluation scientifique avant d'être renouvelées ou d'obtenir un statut « non-interdit ».

Bien que l'innovation soit considérée comme le moteur du progrès économique, elle constitue également une arme à double tranchant, souvent avec des conséquences inattendues et indésirables.

En adoptant une approche de précaution, l'on favoriserait une gestion de la pêche prudente et prévoyante afin d'éviter des conséquences imprévues qui ne seraient pas souhaitables et toute situation inacceptable ou indésirable qui en découlerait. L'Union européenne a l'obligation internationale d'appliquer une approche de précaution à la gestion des pêches et les articles 2.2. et 2.3. de la PCP engagent l'UE à appliquer cette approche de pair avec celle écosystémique.

Prétendre que « le chalutage électrique est l'engin le plus étudié du monde » est trompeur. Les expériences visant à évaluer l'impact des impulsions électriques sur la vie marine et les habitats ne font que commencer, sont rudimentaires et ne se termineront qu'en 2019. En parallèle, l'augmentation du nombre de bateaux dotés de cet engin rend difficile trouver des zones non impactées à étudier. L'utilisation du chalutage électrique par un nombre de plus en plus important de grands navires a incontestablement un impact négatif sur les stocks, les habitats et les stocks précédemment non exploités par les chaluts. Leur capacité d'accéder aux pêcheries et aux habitats fragiles auparavant inaccessibles et concentrer les efforts sur une zone relativement petite est inquiétante, de même que les effets inconnus à long terme sur l'écosystème marin déjà très impacté, comme prouvé par de nombreuses études.

LIFE exhorte le Parlement européen à agir dès maintenant pour restreindre l'effort de pêche, spatialement et numériquement, avant qu'il y ait eu beaucoup plus de recherches sur les aspects potentiellement nocifs de cet engin et qu'un cadre de gestion approprié soit mis en place. En votant pour garder les restrictions, les députés montreront leur engagement à sauvegarder les stocks de poissons, les écosystèmes marins et les communautés de pêcheurs.

Bien Cordialement,

Brian O'Riordan, Deputy Director, LIFE